

fortuites rejetées en mer, et qu'ils avaient l'intention de renforcer leur programme d'échantillonnage afin d'être mieux en mesure de juger de l'état des stocks de poissons et d'évaluer les prises qu'ils peuvent soutenir. La délégation portugaise a annoncé également que son gouvernement avait l'intention de nommer sous peu un responsable portugais des pêcheries, qui serait posté à Saint-Jean de Terre-Neuve et collaborerait directement et régulièrement avec les autorités canadiennes des pêcheries à l'application des mesures de conservation, à leur contrôle et à d'autres questions connexes.

- Des consultations avec des ministres et des hauts fonctionnaires provinciaux ainsi qu'avec des représentants de l'industrie de la pêche pour leur demander conseil et s'assurer de leur appui à la stratégie du gouvernement fédéral.

- Une rencontre du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et des ambassadeurs de tous les pays de l'ICNAF à Ottawa, le 2 septembre dernier, au cours de laquelle fut distribué un aide-mémoire exposant la position du Canada et faisant appel à la collaboration de tous, pendant que les ambassades canadiennes à l'étranger présentaient simultanément le même document aux gouvernements intéressés.

"Ces ententes de portée restreinte ne sont qu'un début, mais au moins un début, a poursuivi M. MacEachen. Nous n'espérons pas de miracles des rencontres que nous aurons avec d'autres pays avant la réunion de l'ICNAF à Montréal; nous nous attendons cependant à ce qu'elles aboutissent, tout au moins, à des ententes semblables sur certaines des questions clé. J'ai bon espoir qu'à la suite de ces consultations intensives, on puisse parvenir à un accord sur les propositions canadiennes lors de la réunion de l'ICNAF."